

réalisé pour toutes les actions intéressant la défense des réunions, journaux et personnes des ouvriers et organisations ouvrières.

5) Le mot d'ordre sous lequel doit se faire la propagande pour l'organisation de ce front unique doit être : pour la milice ouvrière commune.

Amendement du cam. Gérard

Le cam. Gérard, en accord avec le CN des jeunes, propose de remplacer le point 5 par celui-ci :

La propagande doit être faite sur le mot d'ordre : pour la milice ouvrière commune, pour la constitution d'une organisation ouverte à tous les travailleurs sur le terrain de la lutte contre le fascisme et organisant toutes les forces capables de mener cette lutte sur la base locale.

A propos de la milice ouvrière

La milice ouvrière est l'arme la plus acérée de la lutte de classes. La lutte de classes trouve son expression la plus consciente dans le parti. Le rôle du parti, de même que le rôle de la milice ouvrière, croît en même temps que l'exacerbation de la lutte de classes.

Dans la milice entrent les éléments les plus combattifs, les plus révolutionnaires, les plus dévoués du prolétariat et, avant tout du parti lui-même. C'est pourquoi le parti révolutionnaire ne peut donner procuration pour des détachements de combat à une autre organisation qui agit avec d'autres méthodes et qui poursuit d'autres buts.

Actuellement il est vrai, la tâche de la milice ouvrière a un caractère non pas offensif, mais défensif, vu le danger fasciste, qui menace non seulement les partis révolutionnaires, mais aussi les partis réformistes. Cependant cela ne change pas la chose. La milice ouvrière n'est pas une simple organisation technique qui se trouverait " en dehors de la politique ". Le parti révolutionnaire et le parti réformiste comprennent que la milice ouvrière est, au contraire, l'arme la plus acérée de la politique. Entre organisations révolutionnaires et réformistes cela va parfois jusqu'à la guerre civile. C'est pourquoi ni le parti révolutionnaire, ni le parti réformiste ne veulent et ne peuvent confondre les rangs de leurs partisans dans une même milice commune.

Les réformistes diront à leurs propres ouvriers : " Nous sommes d'accord pour nous défendre en commun avec les communistes contre les fascistes mais nous ne pouvons permettre aux communistes de nous entraîner dans quelque aventure; nous voulons décider nous-mêmes quand et avec qui nous nous battons. "

Les communistes diront (devraient dire) : " Nous sommes prêts, les armes à la main, la main dans la main avec les réformistes, à défendre s'il le faut, la rédaction du "Populaire" ou le local de la C.G.T., mais pour nous c'est là seulement une étape dans la lutte pour le pouvoir. Nous voulons apprendre graduellement à nos partisans à manoeuvrer et à lutter, à battre en retraite, à se défendre et à attaquer. C'est pourquoi nous ne pouvons confondre nos partisans avec les réformistes dans une même masse indistincte ni mettre nos partisans pour un temps indéterminé sous le commandement réformiste".

Plus le mouvement pour la milice ouvrière se déploiera largement et avec succès, plus rapidement nous entendrons les arguments cités plus hauts. S'ils ne se font pas encore entendre maintenant, c'est uniquement parce que le mouvement lui-même se trouve dans les langes. Nous sommes

tenus, pourtant, de prévoir le lendemain, pour que nos partisans ne soient pas pris au dépourvu.

x

x

x

Il existe certains milieux d'ouvriers, déçus des partis et de la politique, mais qui se rendent compte du danger fasciste; d'anciens communistes, des anarcho-syndicalistes ou simplement de jeunes ouvriers combattifs jusqu'à qui s'est étendue la déception de la vieille génération dans les partis. Des éléments de ce genre, particulièrement nombreux à Paris, sont enclins à répondre au mot d'ordre de la "milice commune". A ce mot d'ordre ils rattachent toutes sortes d'illusions (on se débarrasse des partis, des scissions des discussions, etc.) Nos Jeunes camarades de la " Jeunesse Léniniste " ont fait la tentative de faire naître un mouvement pour l'armement des ouvriers sous le mot d'ordre de "la milice commune". En d'autres termes ils veulent utiliser les illusions d'une certaine partie des ouvriers pour les pousser en fin de compte sur une voie progressive. On ne peut admettre une telle expérience qu'à condition que :

1° " La Vérité " explique que le mot d'ordre de la milice commune n'est en aucun cas un ultimatum à l'égard des socialistes, des réformistes des stalinistes etc. Nous organisons une milice commune avec ceux qui ont de la sympathie pour ce mot d'ordre ; nous sommes prêts à venir à des accords pratiques avec les organisations qui créent leur propre milice.

2° A l'intérieur de la milice commune, si elle se crée en fait, les membres de la Ligue créeront un noyau de leur organisation, qui agira absolument et entièrement sous la direction de la Commission Exécutive de la Ligue.

M.

A la C.E. de la Ligue

le 28/4/34

Chers Camarades,

Les manifestations des camelots du roi qui ont eu lieu ces derniers temps à Paris et celles des divers groupements réactionnaires qui se sont produites au cours des derniers mois en Province et à Paris même démontrent avec une clarté aveuglante comme les forces de la réaction s'organisent et agissent avec un plan d'action d'ensemble assez bien déterminé. Nous ne sommes pas encore au fascisme, mais nous nous trouvons déjà dans une atmosphère politique telle par laquelle le mouvement fasciste peut surgir et se développer avec une extrême rapidité. En tout cas, aussi dans sa forme actuelle, le mouvement réactionnaire appuyé par la police et par le gros capital constitue un danger mortel pour le prolétariat et pour les masses travailleuses. Il faut dès maintenant, sans attendre plus une seule minute, que la classe ouvrière et tout le peuple travailleur soient alertés sur les menaces de la réaction et du fascisme. Mais l'alerte aussi ne suffit pas. Il est nécessaire ~~xxx xxxxxxxxxx~~ d'indiquer non seulement aux minorités organisées (communistes socialistes etc..) mais à tout le peuple la voie de la lutte contre ses ennemis mortels, et il faut prendre les initiatives nécessaires pour rendre cette lutte possible sur tous les terrains.

Dans ce but, je suis fermement convaincu que le Ligue doit prendre d'urgence l'initiative de convoquer la Direction du Parti Communiste du Parti Socialiste, du P.U.P. et des autres formations politiques se réclamant du prolétariat; et aussi les directions de la C.G.T., C.G.T.U. fédéra-

tion autonome des fonctionnaires etc. pour leur proposer de prendre ensemble l'initiative d'une milice antifasciste du peuple.

Cette milice doit englober tous les éléments de la classe ouvrière et de la population travaillieuse qui sont disposés à se battre et à collaborer activement à la défense des organisations ouvrières des maisons des travailleurs et des libertés prolétariennes.

Les divers partis s'ils le croient nécessaire, pourront constituer leurs milices particulières.

La milice anti-fasciste du Peuple devra fonctionner démocratiquement. Elle devra laisser une grande autonomie d'action aux noyaux locaux qui la composent.

Son mot d'ordre actuel devrait être : Dans toutes les maisons dans tous les quartiers, dans toutes les villes, dans tous les villages, les travailleurs (hommes, jeunes, femmes) doivent constituer les noyaux de la Milice antifasciste du Peuple.

Les divers partis et organisations prolétariennes devraient passer immédiatement à la constitution d'un comité commun pour l'organisation de cette milice.

Cette initiative devra être portée tout de suite à l'extérieur. Pour cela tant à Paris qu'en province elle doit convoquer une série de réunions publiques pour dénoncer le danger réactionnaire et fasciste et pour illustrer la nécessité de la Milice Antifasciste du Peuple.

"La Vérité" doit faire une campagne systématique pour cette Milice, en première page et en utilisant pour cela tous les éléments qui sont fournis par la situation.

Je vous envoie cette lettre car il me sera difficile de participer à la réunion de la C.E. de demain soir.

Je demande que cette lettre soit insérée dans le procès-verbal et portée par cela, à la connaissance des camarades de province.

Bien fraternellement
Blasco.

Discussion

Front unique permanent
ou Alliance Ouvrière

Dans la fièvre des journées qui précéderent la grève générale de Lundi, notre organisation a lancé le mot d'ordre de l'Alliance ouvrière, et tenté de passer à des réalisations immédiates dans les 15^e, 19^e, et 20^e arrondissements.

Il faut remarquer immédiatement que l'Alliance ouvrière n'a pas été réalisée dans ces quartiers prolétariens; le travail positif a été un front unique des organisations. Certains camarades pensent peut-être que des deux expressions signifient la même chose, pour moi, je fais une très grande différence:

Front unique des organisations, cela signifie que toutes les organisations se mettent d'accord sur un programme précis et circonstanciel.

Alliance ouvrière, signifie comité composé de tous les travailleurs organisés ou non qui se détermine démocratiquement sur la politique de telle ou telle autre organisation.

Pour l'Alliance ouvrière les tendances minoritaires doivent s'incliner devant l'organisation qui remporte la majorité des suffrages; dans le front unique toutes les organisations se mettent d'accord.

L'Alliance ouvrière est une organisation de masses permanente.
 Le front unique est un accord de combat pour une période donnée.
 Le fait de se mettre d'accord avec les organisations réformistes et stalinistes sur un programme donné est une réalisation de front unique.
 Un comité d'ouvriers ~~xxxxxx~~ qui se détermine sur telle ou telle politique et qui l'applique sans compromis avec la minorité est une "Alliance ouvrière!"

La conception de l'alliance ouvrière a pour conséquence logique la formation d'une milice ouvrière commune.

Du front unique des organisations découle logiquement le front unique des milices.

Je pense que l'Alliance ouvrière ne peut se constituer que par un afflux massif d'inorganisés à la vie politique, c'est-à-dire dans une période de montée, d'effervescence révolutionnaire; je ne crois pas que nous soyons encore dans cette situation c'est pourquoi je suis contre, actuellement, l'Alliance ouvrière, et suis pour le front unique des organisations.

Stève

P.S. Tout en n'étant pas d'accord avec la conception de l'Alliance ouvrière, pour la période présente, je pense que ce mot d'ordre est bon au point de vue agitation et qu'il n'est pas mauvais de le lancer dès maintenant ce qui nous assurera un bénéfice énorme quand il sera d'actualité.

Stève

Résolution du Groupe de Marseille (Décembre 1933)

Le groupe de Marseille déclare ne se solidariser qu'avec une position politique discutée auparavant dans le bulletin intérieur de la Ligue jusqu'à l'épuisement avec participation active de tous les groupes de province (5 voix pour, 1 abstension, 2 absents)

Nos camarades ajoutent le commentaire suivant: "Etant donné que depuis la C.N. aucune liaison autre qu'administrative existe entre Paris et Marseille, que ni notre groupe ni les autres groupes de province ne peuvent collaborer réellement à l'élaboration de la politique de notre organisation nous vous avertissons que nous n'acceptons plus la méthode plébiscitaire en vogue dans la Ligue, ou les consultations à travers les membres de la C.E. élargie, mais voulons réellement une élaboration collective de nos positions politiques grâce à une discussion continue dans le bulletin intérieur. Nous vous avertissons que nous nous désolidariserons de toute décision politique qui avant discussion intérieure sera lancée dans la Vérité. Nous serons forcés de nous désolidariser même publiquement et par tous les moyens, même si en principe nous considérons le mot d'ordre pour juste. Nous voulons qu'enfin commence dans la L.C. le règne du centralisme démocratique dont le C.E. parle tellement et ne l'applique jamais."

Depuis que cette résolution a été envoyée le contact a été bien repris avec nos camarades de Marseille. Naturellement nous considérons comme absolument faux le point de vue qui consiste à empêcher la C.E. de prendre une position avant d'avoir recueilli l'opinion de tous les membres de la Ligue. Qu'aurions nous fait le 6,7 Février et les jours suivants? Il va de soi que si la C.E. a le devoir d'exécuter le mandat que lui a confié la C.N., elle a aussi celui d'informer comme il faut les membres de la Ligue en leur donnant la possibilité d'exprimer leur opinion.
